Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Mise en demeure non suivie

Par Ariane13

Bonjour

Il y a deux ans j'ai refait ma toiture.
Le professionnel avait pour obligation de passer une fois /an.
Or il ne l'a pas fait.
Aujourd'hui, la calendrite du faîtage se décolle.
Je l'ai appelé pour convenir d'un rv. Par deux fois, l n'est pas venu et ne m'a jamais appelée.
Je lui ai envoyé une mise en demeure LR AR et je suis toujours sans nouvelle.
Quels recours me reste il ?
Merci pour vos conseils et réponses